



Comité Syndical du SIRTOM de la Région de BRIVE

JEUDI 14 AVRIL 2016 à 17 H 30

Le Comité Syndical, dûment convoqué par M. LAPORTE, Président, s'est réuni au SIRTOM de BRIVE.

Nombre de membres en exercice :	150
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix	
Présents :	88
Votants : 87 x 1 voix et 1 x 6 voix	93
Pouvoirs : 3 x 1 voix + 1 x 6 voix	

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte administratif – Exercice 2015
Affectation du résultat
- 2 – Compte de gestion – Exercice 2015
- 3 – Budget Primitif – Exercice 2016
- 4 – Tableau des effectifs
- 5 – Versement subvention et dotation SIRTOM/Comité des Œuvres
Sociales
- 6 – Marché pour l'exploitation des déchèteries
- 7 – Marché de fourniture des contenants pour la collecte expérimentale des fermentescibles
- 8 – Marché de fourniture et pose de porte-seaux
- 9 – Marché de prestation de service pour la collecte des fermentescibles
- 10 – Convention pour installation des porte-seaux sur les supports ERDF
- 11 – Questions diverses

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur le Président ouvre la séance à 17 h 30, remercie les personnes présentes et excuse les délégués des communes suivantes :

Mr PATIER Christophe – Commune de BRIVE
Mme LASCAUX Bernadette – Commune de CONCEZE
Mr CAPPE Jean-Claude – Commune de COSNAC
Mme JAYLE Sylvie – Commune de LAGLEYGEOLLE
Mr LAUTRETTE Michel – Commune de LAMONGERIE
Mr TONUS Daniel – Commune de MALEMORT
Mr ROCHE Bernard – Commune de NESPOULS
Mr SAGE Michel – Commune de PERPEZAC LE BLANC
Mr NEYRAT Sébastien – Commune de ROSIERS DE JUILLAC
Mme ROUX Brigitte – Commune de SALON LA TOUR
Mr RONDEAU René – Commune d'USSAC
Mme BOYER Evelyne – Commune de VIGNOLS
Mme MOMPHA Agnès – Commune de LA BACHELLERIE
Mr PERINET Daniel – Commune de LA CHAPELLE AUX BROCS





1 – Compte Administratif – Exercice 2015 – Affectation du résultat

M. LAPORTE présente un diaporama des résultats des dépenses et recettes 2015 (voir diaporama transmis le ...). Il souligne une situation financière saine, donne la parole à M. BOUSQUET et quitte la salle pour le vote du C.A.

M. BOUSQUET met au vote ces deux rapports qui n'appellent pas d'observation.

Ces deux délibérations sont adoptées à l'unanimité.



2 – Compte de gestion – Exercice 2015

M. LAPORTE reprend sa place et donne lecture de ce rapport. Il donne ensuite la parole à M. PAYAN, Trésorier.

M. PAYAN précise que le compte de gestion qu'il tient pour le compte du SIRTOM est parfaitement calqué au C.A. qui vient d'être présenté et la situation est équilibrée.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.



3 – Budget primitif – Exercice 2016

M. LAPORTE précise que ce budget est contraint, avec une volonté de limiter toutes les dépenses. Il commente les chiffres du budget à partir du diaporama présenté à l'assemblée.

Il termine la présentation en faisant apparaître de façon distincte le cout de l'expérimentation des fermentescibles demandée par la Ville de BRIVE sur deux secteurs de BRIVE.

Il fait référence à un article de la gazette des communes sur la collecte des fermentescibles (document adressé aux délégués par mail le ...) et précise que cette collecte est prévue pour 2025. La collecte séparée est la direction à prendre et l'expérience engagée par la Ville de Brive pourra servir au SIRTOM afin de réorienter l'effectif, le matériel et notre politique générale, de façon plus globale.

M. LAPORTE commente la fiche/commune remise en début de séance qui mentionne tous les paramètres qui ont servi au calcul de la prestation annuelle.

Questions/réponses :

Augmentation du litrage O.M. collecté en 2015 par rapport à 2014 : comptabilisation plus juste

*communes non encore dotées en totalité de bacs pucés en 2014

* de moins en moins de sacs noirs présentés à la collecte, au profit des bacs pucés

Courant mai, le litrage O.M. mensuel du début d'année sera adressé à chaque commune, afin de le comparer avec 2015.

Différence du taux à l'habitant : elle peut s'expliquer par le nombre de commerces sur la commune. Nous allons engager une réflexion, échanger avec d'autres collectivités, notamment LIBOURNE, afin de dégager une méthode de calcul satisfaisante pour tous.

Le SIRTOM expérimente la TIEOM et, jusqu'en 2020, nous devons trouver des solutions afin de sensibiliser tout le monde, récompenser ceux qui trient et les communes qui font des efforts de communication.

Budget en déséquilibre : le budget du SIRTOM, en suréquilibre, est accepté par le contrôle de légalité et les services fiscaux.

Ordures ménagères à la pesée : ce système engendre davantage de problèmes de contentieux
*non fiable à 100 %

Emprunt de 400 000 € : il est demandé de limiter les emprunts pour équilibrer le budget dans les années à venir

Expérimentation des fermentescibles : financée intégralement par la Ville de BRIVE

Subventions de l'ADEME : 700 000 € de moins en 2016 par rapport à 2015

Nouvelle déchèterie sur la ZAC Brive Laroche : les études débuteront en septembre 2016 et les travaux en 2017/2018.

Nouveau décret du 10 mars 2016 : prise de conscience de changements législatifs et réglementaires au niveau de la collecte des déchets

Locaux commerciaux : débat cette année lors du projet de loi de finances sur les déchets commerciaux, avec des textes législatifs à venir.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.



4 – Tableau des effectifs

Ce rapport prévoit la création de 10 postes d'adjoints techniques de 1^{ère} classe afin de pouvoir nommer les agents qui ont réussi leur examen.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.



5 – Charges de personnel – Comité des Œuvres Sociales

Comme chaque année, le SIRTOM doit verser une subvention au Comité des Œuvres Sociales. Elle représente 1.5 % de la masse salariale, ainsi qu'une part variable calculée sur la régularisation du montant des dotations N-1 réellement versées aux agents (primes naissance...) à laquelle il convient d'ajouter une dotation estimative pour l'année en cours. Le montant total s'élève à 41 500 €.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.



6 – Marché pour l'exploitation des déchèteries

Le marché d'exploitation des 17 déchèteries du SIRTOM arrive à échéance le 31 décembre 2016. Le Président propose de procéder à la passation de nouveaux marchés, comme précisé dans le rapport.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.





7 – Marché de fourniture des contenants pour la collecte expérimentale des fermentescibles

La mise en place de l'expérimentation de la collecte des fermentescibles sur deux secteurs de la commune de BRIVE nécessite le lancement d'une consultation pour la fourniture de contenants.

Le Président propose de procéder à la passation de nouveaux marchés, comme précisé dans le rapport.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.



8 – Marché de fourniture et pose de porte-seaux

Dans le cadre de l'expérimentation de la collecte des fermentescibles, il convient de passer un marché pour la fourniture et la pose de porte-seaux.

Le Président propose de procéder à la passation de nouveaux marchés, comme précisé dans le rapport.

Précision apportée : Cette expérimentation se déroule sur un an.

Afin de comparer les coûts, le quartier des Rosiers sera divisé en deux :

- **La partie nord sera dotée de contenants**
- **L'autre partie sera dotée de porte-seaux**

Pour le centre-ville, des réunions publiques sont organisées et les personnes intéressées peuvent y assister.

M. LAPORTE propose d'organiser une réunion prospective sur le sujet.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.



9 – Marché de prestation de service pour la collecte des fermentescibles

Un nouveau projet est proposé par la Ville de BRIVE. Des boîtes alimentaires réutilisables seront distribuées aux usagers de Brive qui le souhaitent. Ils pourront les utiliser lors de leurs achats chez les bouchers, fromagers ou poissonniers et éviter ainsi les emballages jetables.

Toujours dans le cadre de l'expérimentation de la Ville de BRIVE, il convient de passer un marché de prestations de service pour la collecte des fermentescibles et des couches.

Précision apportée : les couches seront collectées en même temps que les bio-déchets.

Le Président propose de procéder à la passation d'un marché de prestations de service.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.





10 – Convention pour l'installation des porte-seaux sur les supports ERDF

Pour l'expérimentation de la collecte des fermentescibles, il a été convenu de passer un marché pour la fourniture et la pose de porte-seaux. Ils seront soit scellés sur le sol, soit fixés sur des poteaux ERDF. Pour les fixer sur les poteaux, il convient d'établir une convention avec ERDF.

Le Président propose de l'autoriser à signer la convention à venir avec ERDF.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.



11 – Questions diverses

Présentation par P. DELPEUCH d'un diaporama sur les sujets suivants :

- Evolution du coût du carburant de 2013 à 2015
- Coût des déchets à la tonne demandé lors d'un précédent comité syndical.
- Demande de colonnes enterrées et réalisations 2016

Point sur la collecte du tri en porte à porte

Actuellement 82 % du territoire du SIRTOM est collecté en porte à porte.

L'acquisition de deux véhicules avec bennes compartimentées va permettre de développer un peu plus le tri.

Le Président termine sur la présentation de la poubelle « intelligente » qui tri et compresse les déchets.



M. LAPORTE remercie les membres présents, lève la séance à 19 h 30 et les invite à boire le pot de l'amitié.
